

Pour une bio
qui transforme
le monde



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET MORAL 2023-2024

IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Le SYNABIO est une organisation experte et innovante, fédératrice des entreprises de la bio (transformateurs et distributeurs).

Elle protège leurs intérêts et permet de développer leur influence pour contribuer, dans un esprit de filière, à la construction d'une bio cohérente, exigeante et durable.



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL de Didier Perréol, président du SYNABIO	4
FAITS MARQUANTS	6
NOTRE OFFRE DE SERVICES	7
NOS ACTIONS	
• Marché	8
• Réglementation et qualité	10
• Plaidoyer	12
• Communication	15
• RSE et BioED	16
• Jeunes Pousses	18
QUI SOMMES-NOUS ?	19
REPRÉSENTATION EXTERNE	21
LE SYNABIO EN CHIFFRES	22

RAPPORT MORAL

CHERS AMIS, ENTREPRENEURS DE LA BIO,

Deux ans après un choc d'inflation qui a profondément modifié les habitudes des consommateurs, la stabilisation de la demande en produits bio s'amorce à peine. Cette année a donc été encore difficile pour nos entreprises, mais notre collectif a su faire preuve d'agilité et de réactivité pour vous accompagner.

Nous avons ainsi multiplié les espaces de rencontres avec les distributeurs, d'abord lors de notre dernière Assemblée générale puis en organisant des temps d'échange, notamment avec les acteurs de la restauration collective et commerciale. **Notre objectif : vous donner les clés de compréhension et d'accès à ces marchés.**

Le SYNABIO est également monté au créneau avec ses partenaires pour **défendre la place de la bio dans la loi EGALIM** et pour porter l'idée d'un plan de sauvegarde pour nos filières. **Cette action de lobbying a permis d'obtenir une aide d'urgence de 194 millions d'euros**, répartie sur 2023 et 2024. Le fonds Avenir bio a lui été doté de 5 millions d'euros supplémentaires et devrait désormais financer l'innovation sur les process et les produits dans vos entreprises.

Ces acquis sont précieux dans un contexte où les pouvoirs publics font globalement marche arrière sur la transition agricole et alimentaire. Ce mouvement, initié il y a deux ans avec la guerre en Ukraine et la hausse des matières premières, s'est accéléré cette année à l'occasion de





la crise agricole. En France comme à Bruxelles, la fuite en avant dans un modèle toujours plus dépendant aux intrants se poursuit : dérégulation des nouveaux OGM, révision à la baisse du plan Ecophyto , détricotage du volet environnemental de la PAC...

Face à ces vents contraires, nous devons **renforcer notre capacité d'influence et préparer l'avenir.**

Nous avons pour cela besoin d'un collectif fort. Notre enquête de satisfaction 2024 montre votre adhésion au projet porté par le Conseil d'administration et l'équipe et je vous en remercie chaleureusement.

Nous avons également besoin de fédérer les énergies au sein de l'écosystème bio qui reste dispersé. C'est tout le sens du projet de Maison de la bio dans lequel je m'investis aux côtés des autres



organisations professionnelles, avec le soutien de Claire Dimier-Vallet, Déléguée générale adjointe du SYNABIO, qui assure l'animation de la structure depuis janvier 2024.

Enfin, nous devons **renforcer nos liens avec la société civile** et je me réjouis de voir que plusieurs ONG et associations ont cette année pris fait et cause pour la bio, appelant les pouvoirs publics à soutenir notre secteur.

La bio convainc toujours et sait se trouver de nouveaux alliés !

En 2025, nous pourrons aussi compter sur une nouvelle campagne «grand public» de l'Agence bio, avec 5 millions d'euros supplémentaires, qui devrait nous aider à relancer la demande.

Alors, ne lâchons rien et restons soudés !



Didier Perréol
Président du SYNABIO.

FAITS MARQUANTS

JUILLET

Élection de Bernard Lignon au board d'IFOAM OE

SEPTEMBRE

Intervention au Parlement européen sur les nouveaux OGM avec les Verts

OCTOBRE

Petit-déjeuner avec les parlementaires sur la crise de la bio avec la députée Sandrine Le Feur (LCA-FOREBIO-SYNABIO)

NOVEMBRE

Lobbying au Parlement et au Ministère de l'agriculture sur le soutien à la bio

DÉCEMBRE

Intervention au 15 ans du Fonds Avenir Bio

JANVIER

Lancement du groupe de travail BioED sur un cahier des charges pour les distributeurs

FÉVRIER

Rencontres au Salon de l'Agriculture avec les parlementaires

AVRIL

Publication du guide sur les produits de Nettoyage et Désinfection

MARS

Publication du rapport Anses sur les nouveaux OGM avec la contribution du SYNABIO

MAI

Audition sur la loi EGALIM

JUIN

Abandon du terme "ECOSCORE" : accord YUKA-ADEME-IFOAM

NOTRE OFFRE DE SERVICES

ADHÉRER AU SYNABIO, C'EST :



S'ENGAGER POUR UNE BIO COHÉRENTE, EXIGEANTE ET DURABLE

Porte-parole des transformateurs au niveau français et européen, sur les enjeux clés de la bio : réglementation, scoring environnemental, contaminations...

Participation aux travaux de l'INAO sur le **cahier des charges bio**.

Plaidoyer en faveur d'une stratégie nationale ambitieuse pour la bio.



FAIRE PARTIE D'UN RÉSEAU D'ENTREPRISES DENSE ET VIVANT

Des échanges pour favoriser l'intelligence collective :

- Animation de nos instances et groupes de travail en mode collaboratif
- Rencontres thématiques ou généralistes

Et des outils sur mesure :

- Des fiches pratiques issues des groupes de travail (emballage, OGM...)
- Nos guides mis à jour en permanence (biodiversité, emballages...)
- Des kits de communication



BÉNÉFICIER D'UNE AIDE AU QUOTIDIEN POUR S'INFORMER, SE FORMER, SE DÉVELOPPER

Accompagnement réglementaire, RSE qualité

Veille sectorielle, rencontres avec les distributeurs pour mieux connaître et identifier les besoins

Formations

Accompagnement et développement des **jeunes pousses de la bio**

MARCHÉ

INDICATEUR DE CONJONCTURE : Vous êtes entre 40 et 50 chaque mois à y contribuer ! Cet outil vous permet de suivre à un rythme mensuel les évolutions des marchés bio. Pour nos contributeurs, l'année 2023 s'est clôturée à -2% en valeur par rapport à 2022, tous marchés confondus. Début 2024, la tendance est à la stabilisation. A noter, de très belles performances en restauration et à l'export.

OBSERVATOIRE DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

[54 RÉPONDANTS, CA = 1.1 MILLIARDS €]

Notre observatoire annuel des négociations commerciales nous permet d'identifier les éventuelles **dérives dans les relations transformateurs-distributeurs et d'échanger avec les distributeurs sur une base factuelle**. Cette année, les transformateurs nous ont principalement alertés sur des dé-références abusifs et sur l'absence de contreparties à leurs concessions.

Des rendez-vous permettant de faire le point sur ces résultats ont été organisés avec **Naturalia, La Vie Claire et Biocoop**.





WEBINAIRES "DISTRIBUTEURS"

En 2024, nous avons lancé une série de webinaires avec les distributeurs pour permettre à nos adhérents de :

- *Connaître leur stratégie*
- *Comprendre comment ils choisissent les marques présentes dans leur catalogue/magasin*
- *Entendre leur vision du secteur et du marché plus globalement*

Les premières rencontres ont eu lieu avec Manger Bio, Greenweez, Nous anti-gaspi et Newrest et d'autres sont prévues dans les mois qui viennent.

EGALIM ET NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Depuis plusieurs années, l'Etat cherche à légiférer sur les négociations commerciales. Les lois EGALIM se succèdent, ajoutant des contraintes et de la complexité, sans répondre aux difficultés rencontrées. Le SYNABIO a été auditionné 3 fois cette année, au parlement et au Ministère de l'agriculture, sur ce sujet pour porter la voix des transformateurs bio et faire entendre vos retours et spécificités.

Résultat IMC :
-2 % en 2023
par rapport à 2022
tous marchés confondus
(54 contributeurs)

4 WEBINAIRES ORGANISÉS

RÉGLEMENTATION ET QUALITÉ

Un focus important sur les nouveaux OGM (alias NTG : Nouvelles Techniques Génomiques) dans le prolongement des actions menées l'an dernier... avec de nombreuses participations à des événements (week-end de Poitiers, rendez-vous à Matignon, intervention au Parlement européen, animation de parties prenantes, audition par le Sénat, participation au Comité de Dialogue de l'ANSES, courriers et rencontres avec des députés français et européens, conférences de presse, présentation à NATEXPO, webinaire, comité de relecture InfoGM...) qui nous ont permis de porter la position du SYNABIO.

Sans oublier les "anciens" OGM et la mise à jour de la boîte à outils du SYNABIO sur la gestion des risques de contamination des produits Bio à retrouver sur notre site.

Les autres TEMPS FORTS :

- **Des liens renforcés avec IFOAM Europe**, participation au bureau, aux CA, aux groupes de travail.
- **Les contaminants ne sont pas oubliés** : projet GERICO 2 sur l'indemnisation des producteurs en cas de contamination, participation au comité de rédaction d'un guide européen sur les procédures en cas de présence de pesticides.
- **Le guide SYNABIO sur le nettoyage et la désinfection des transformateurs bio** est maintenant accessible sur notre site.





- **Le GT alimentation biologique durable** poursuit son chemin avec une définition, basée sur 4 piliers, qui couvrent plusieurs enjeux, reprenant une série d'actions concrètes. L'enquête auprès des adhérents et de nos parties prenantes nous a permis de déterminer les priorités. Ce travail a été partagé au niveau du groupe des transformateurs européens d'IFOAM.
- et toujours la **participation du SYNABIO au Comité national de l'agriculture biologique** où nous avons notamment porté **notre position sur le sel bio.**

PLAIDOYER



PLAN DE SAUVEGARDE BIO

Le SYNABIO a poursuivi son engagement avec les organisations Bio pour demander au Gouvernement **un plan de soutien** en réponse aux difficultés conjoncturelles des filières bio. Les réunions entre acteurs Bio et rendez-vous avec le Ministère de l'agriculture ont permis le **déblocage d'une enveloppe de 105 millions € pour soutenir les fermes bio, 5 millions € supplémentaires par an (2024-2026) pour la communication** (8 millions en 2024), et **5 millions supplémentaires pour le Fonds Avenir Bio**, l'amenant à 18 millions€.

Fin 2023, avec Forebio et La Coopération Agricole, nous avons

travaillé avec la députée Sandrine Le Feu qui a déposé un amendement au projet de loi de finance, pour un vrai plan de soutien aux filières bio. Voté par l'Assemblée Nationale, l'amendement a malheureusement subi les foudres du 49.3.

Bien qu'il y ait des signes positifs, nous considérons qu'ils sont insuffisants pour atteindre les objectifs de développement de la Bio fixés par le nouveau plan Ambition Bio, à savoir 18% de terres en Bio en 2027. Nous **poursuivons donc notre mobilisation pour doter les filières bio d'outils de régulation et soutenir l'aval des filières.**





RESTAURATION COLLECTIVE

Nous nous sommes rapprochés de plusieurs organisations (Fondation pour la Nature et l'Homme, Réseau Restau Co, Secours catholique) pour demander des moyens supplémentaires afin d'accompagner les acteurs de la restauration collective publique vers l'objectif des 20% de bio prévu par la loi EGALIM. Les propositions que nous portons ensemble :

- *Instauration d'une prime à la restauration collective dans le secteur médico-social dans le prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale*
- *Généralisation de la tarification sociale dans les cantines des écoles primaires avec une bonification pour les communes engagées dans le respect des objectifs EGALIM*
- *Extension des objectifs EGALIM au secteur de la restauration commerciale*



AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL

Nous avons testé ECOBALYSE, le prototype de scoring environnemental développé par le Ministère de l'Ecologie et formulé des propositions pour une meilleure valorisation des atouts de la bio pour l'environnement.

En tant que membre d'IFOAM, nous avons par ailleurs participé à une **médiation avec l'ECOSCORE** développé par Yuka et ses partenaires afin d'obtenir l'abandon de ce terme non conforme au règlement bio européen. **Nous avons obtenu gain de cause en juin 2024.**



AMBITION BIO

Le Ministère a testé le travail collaboratif pour l'élaboration du nouveau programme Ambition Bio 2027. Didier Perréol a co-présidé l'un des 3 axes et le SYNABIO a participé aux ateliers et comités de pilotage.

La nouvelle feuille de route s'articule autour de 3 piliers :

- Stimuler la demande de produits biologiques et renforcer la confiance des consommateurs.
- Consolider et développer des filières biologiques résilientes et ancrées dans les territoires.
- Accompagner les opérateurs face aux enjeux sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Début des travaux à l'automne 2024.

COMMUNICATION

Cette année, nous avons poursuivi nos actions :

Sur LinkedIn, avec le relai d'actions et d'actualités autour du bio, mais également **une campagne sur les clichés sur le bio** pour laquelle vous avez été nombreux à participer !

Rejoignez vite la page si ce n'est déjà fait !



Je travaille dans le bio bien évidemment que je passe 4h à faire mes courses

Aux côtés de l'Agence Bio, suite aux annonces ministérielles, nous avons participé au développement de la **future campagne de communication #Bioréflexe**. Rendez-vous en 2025 pour le lancement !

Nous avons également organisé avec l'Agence Racines de Demain un webinaire pour apprendre à mieux communiquer sur ses engagements.

Pour nous, pour la planète,
pour nos producteurs locaux
#BIO RÉFLEXE



Campagne
d'affichage
BioED 2024

12,8k
abonnés sur LinkedIn
(+16% sur l'année)

RSE ET BIOED

DÉCLINAISON DE BIOED POUR LA DISTRIBUTION SPÉCIALISÉE

Le SYNADIS BIO a relancé le projet de déclinaison de BioED pour la distribution spécialisée. Les réseaux Biocoop, La Vie Claire, Biomonde, Les Comptoirs de la bio et Satoriz se sont mis autour de la table pour construire ensemble le cahier des charges pour le label RSE des distributeurs spécialisés bio.

L'objectif ? **Pouvoir publier cette nouvelle version pour l'automne 2024.**

NOUVEL ORGANISME CERTIFICATEUR POUR LE LABEL

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'un nouvel organisme certificateur a été homologué par le Comité de gouvernance du label pour les audits BioED. Pour l'agroalimentaire ou la cosmétique, vous pouvez maintenant faire appel à **Bureau Veritas** !

Une équipe d'auditeurs qualifiés a été identifiée pour réaliser vos audits dès 2024.

Vous êtes intéressés ?

Contactez-nous, nous vous mettrons en relation avec notre responsable RSE/BioED.



1^{ère}

**entreprise cosmétique
labellisée :
Nature & Stratégie**

25

**pilotes RSE présents
au séminaire annuel**

AFFICHES BIOED DANS LES MAGASINS NATURALIA ET LA VIE CLAIRE



À l'occasion de la semaine du développement durable, en partenariat avec les magasins La Vie Claire et Naturalia, nous avons diffusé des affiches pour valoriser le label BioED dans les points de vente. L'objectif ? Expliquer ce qu'est le label et quelles sont les marques engagées.

Cette première expérience sera améliorée et renouvelée.

JOURNÉES BIOED DE LA TEAM SUD-EST

Les pilotes RSE du sud-est se sont retrouvés 2 fois cette année pour échanger sur des problématiques communes, visiter leurs entreprises et créer du lien entre eux. Les sujets abordés ? Le bilan carbone, les entreprises libérées, les déchets. Merci à Terre Adélice et Biscuiterie de Provence pour l'organisation et l'accueil ! La prochaine sera à la Chocolaterie Castelain sur le thème de l'ancrage territorial, à suivre...



70 entreprises labellisées BioED

JEUNES POUSSSES

Cette année, l'accompagnement des Jeunes Pousses s'est poursuivi avec les webinaires marchés – qui ont réuni 3 experts Emily Mayer (CIRCANA), Bernard Ollié (Agence Good) et Grégory Poeydomenge (Quinoak) autour des Jeunes Pousses : décryptage des marchés et échanges sur l'actualité avec un focus GMS et Magasins spécialisés, et un élargissement aux marchés de la restauration.

Nouveauté pour ces 2 webinaires : la séquence étude de cas. Une jeune pousse expose sa situation, ses problématiques et ses questions et passe à la moulinette des regards de nos 3 experts. Ce sont Maxime Laurent (in Extremis) et Clément Poyade (Yacon&Co) qui en ont fait l'expérience cette année.

Et en bonus, nos Jeunes Pousses ont bénéficié de **15% de réduction sur leur stand Natexpo**. Un sacré coup de pouce !

Vous souhaitez les soutenir ? N'hésitez pas à rejoindre notre programme de parrainage pour partager votre expérience et vos meilleurs conseils.

3
ateliers de
coaching
commercial

26
jeunes pousses

3
rencontres
distributeurs
(La Fourche, Naturalia
et Monoprix)

2
webinaires
de décryptage
du marché bio
avec un panel
d'experts

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU BUREAU



Didier Perréol
Léa compagnie biodiversité
Président



Magalie Jost
Nature et Aliments
Vice présidente



Thomas Breuzet
Quinoak
Vice président



Olivier Clanchin
Olga
Trésorier



Frédéric Terrisson
Natimpact
Trésorier Adjoint



Renaud Chamonal
Ecotone
Secrétaire



Ranwa Stephan
Les Délices de l'ogresse
Secrétaire Adjointe



Maria Pelletier
Moulin Marion



Jean Verdier
Solidar Monde



Pierrick Leroux
Organic Alliance



Jérémie Ginart
Relais Vert



Marc Barré
Biofournil



Marjorie Favre
La Vie Claire



Noah Courtial
Coteaux Nantais



Bastien Laval
Terre Adélice



Manuel Brunet
Arcadie



Christophe Audouin
Bio&Lo
(La Ferme des Glycines)



Raphaël de Taisne
Yumi

L'ÉQUIPE

Charles Pernin
Délégué général

Bernard Lignon
Chargé de mission
Réglementation et Qualité

Claire Dimier-Vallet
Déléguée générale
adjointe

Anna Kolf
Responsable RSE et
label BioED

Joanna Trouchaud
Chargée de
communication

Maeve Soulas
Chargée d'animation et
développement réseau

NOUS Y SOMMES PRÉSENTS !

Merci à tous les élus et adhérents qui portent les positions du SYNABIO dans les instances suivantes :



Notre administrateur Jean Verdier élu président de l'Agence bio !



Jean Verdier
Jeremie Ginart



Bernard Lignon
Maeva Motier



Didier Perreol
Magalie Jost



Didier Perreol
Thomas Breuzet



Valérie Tremblay
Serge Le Heurte
Adeline Pottier
Solenn Ronval
Jérôme Patouillard
Maeva Motier



Julien Boris Pelletier



Myriam Loloum
Anne-Cécile Rubin



Maria Pelletier



Didier Perreol
Thomas Breuzet

LE SYNABIO EN CHIFFRES

206 transformateurs
et grossistes
+
5 distributeurs
spécialisés

= 211 adhérents
au 10/07/2024

**PRÈS
DE 60%**
ne font que des
produits bio

23
Jeunes Pousses

45%
sont des PME
dont le CA est inférieur
à 5 millions d'€ par an



FACE AU REcul DU MARCHÉ, LE SYNABIO AGIT

**4 RENCONTRES
DISTRIBUTEURS**



n=wrest



**RÉSEAU
MANGER
bio**

Et plusieurs autres prévues dès
la rentrée prochaine...

DES WEBINAIRES THÉMATIQUES

(communication, atouts du bio par
l'ITAB, RSE...)

HOTLINE JURIDIQUE :
ACCOMPAGNEMENT SUR
LES NÉGOS ANNUELLES AVEC
LE CABINET BCTG

**ENTRETIEN AVEC LES PRINCIPAUX
DISTRIBUTEURS** spécialisés suite
à l'observatoire des négos pour faire
le point sur les relations commerciales :

NATURALIA





Pour une bio
qui transforme le monde



www.synabio.com

Par mail : synabio@synabio.com

Sur [Twitter](#)  et [Linkedin](#) 